

5.6 Salaires dans la fonction publique : caractéristiques des employeurs

En 2019, dans la **fonction publique de l'État (FPE)**, tous statuts confondus (fonctionnaires ou non), le **salaire net** moyen en **équivalent temps plein (EQTP)** s'établit à 2 640 euros par mois dans les ministères (77 % des effectifs), contre 2 470 euros dans les établissements publics administratifs (EPA) ► **figure 1**. Dans la **fonction publique territoriale (FPT)**, il varie entre 1 780 euros pour les agents des centres communaux d'action sociale (CCAS) et des caisses des écoles, et 2 670 euros pour les salariés des services départementaux d'incendie et de secours, où le poids des primes liées aux risques professionnels est plus important. Pour les salariés des communes, qui représentent 53 % des agents de la fonction publique territoriale, le salaire net mensuel moyen s'élève à 1 890 euros. Dans la **fonction publique hospitalière (FPH)**, il est de 2 380 euros dans les hôpitaux (87 % des effectifs) et de 1 870 euros dans les établissements médico-sociaux.

Ces écarts salariaux traduisent essentiellement des différences de structures d'emploi, notamment des différences de répartitions par **catégorie statutaire**. Par exemple, dans la fonction publique de l'État, 56 % des salariés des ministères sont fonctionnaires de catégorie A, alors que ceux-ci ne représentent que 28 % des salariés des EPA. De même, les personnels médicaux (médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes) représentent une part plus importante dans les hôpitaux (8 %) que dans les établissements médico-sociaux (1 %). Dans la fonction publique territoriale, les agents

de catégorie C sont notamment plus nombreux dans les CCAS (82 %) que parmi les salariés des départements (55 %).

Dans l'ensemble de la fonction publique, 10 % des salariés perçoivent 1 440 euros ou moins par mois en EQTP (1^{er} décile, D1) et 10 % des salariés perçoivent 3 390 euros ou plus (9^e décile, D9) ► **figure 2**. La dispersion des salaires nets en EQTP, mesurée ici par le **rapport interdécile (D9/D1)**, est de 2,3. Elle est plus importante dans la fonction publique de l'État (2,4) que dans la fonction publique hospitalière (2,2) et la fonction publique territoriale (2,0). Elle est par ailleurs plus faible que dans le secteur privé (2,9). La dispersion des salaires dans la fonction publique est stable par rapport à 2018 et légèrement plus faible qu'en 2011 (2,4).

Dans la fonction publique de l'État, la dispersion des salaires est plus faible pour les fonctionnaires (2,1) que pour les autres salariés (2,5) ► **figure 3**. Dans la fonction publique hospitalière, elle est plus élevée pour les personnels médicaux (2,7) que pour les fonctionnaires (1,8). Dans la fonction publique territoriale, la dispersion des salaires ne dépend pas du statut (1,9 pour les fonctionnaires et pour les autres salariés). Enfin, parmi les seuls fonctionnaires, quel que soit le versant de la fonction publique, les salaires sont les plus dispersés pour les agents de catégorie A (2,1 pour la FPE et la FPT, et 1,7 pour la FPH) et les moins dispersés pour ceux de catégorie C (1,6 dans la FPE et la FPT, et 1,4 dans la FPH). ●

► Définitions

Fonction publique de l'État (FPE), salaire net, salaire en équivalent temps plein (EQTP), fonction publique territoriale (FPT), fonction publique hospitalière (FPH), catégories statutaires de la fonction publique, rapport interdécile (D9/D1) : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « En 2019, le salaire net moyen dans la fonction publique hospitalière diminue de 0,8 % en euros constants », *Insee Première* n° 1872, septembre 2021.
- « Les salaires dans la fonction publique territoriale », *Insee Première* n° 1869, juillet 2021.
- « Les salaires dans la fonction publique de l'État », *Insee Première* n° 1861, juin 2021.
- Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, DGAFP, édition 2021.
- « En 2019, l'emploi augmente dans les trois versants de la fonction publique », *Insee Première* n° 1842, mars 2021.

► 1. Salaires mensuels nets moyens en EQTP par versant de la fonction publique en 2019

	Salaires (en euros)	Structure des effectifs par versant de la fonction publique (en %)	Structure des effectifs sur l'ensemble de la fonction publique (en %)
Fonction publique de l'État	2 600	100,0	42,4
Ministères	2 640	77,2	32,8
Établissements publics administratifs	2 470	22,8	9,6
Fonction publique territoriale	1 990	100,0	36,0
Communes	1 890	52,8	19,0
EPCI ¹ à fiscalité propre	2 070	14,3	5,2
CCAS ² et caisses des écoles	1 780	6,5	2,3
Autres structures intercommunales	1 980	3,7	1,3
Départements	2 210	13,3	4,8
Services départementaux d'incendie et de secours	2 670	3,0	1,1
Régions	2 150	5,2	1,9
Autres collectivités	2 160	1,3	0,5
Fonction publique hospitalière	2 310	100,0	21,6
Hôpitaux	2 380	87,2	18,8
Établissements médico-sociaux ³	1 870	12,8	2,8
Ensemble	2 320	///	100,0

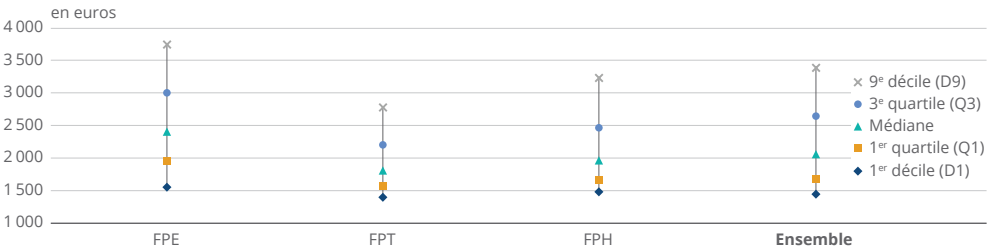
/// : absence de résultat due à la nature des choses.

1 Établissements publics de coopération intercommunale. **2** Centres communaux d'action sociale. **3** Y compris les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les agents des établissements médico-sociaux rattachés à un centre hospitalier sont comptabilisés dans les hôpitaux.

Champ : France hors Mayotte, hors militaires, apprentis, internes et externes médicaux, assistants maternels et familiaux ; y compris les bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

► 2. Dispersion des salaires mensuels nets en EQTP dans la fonction publique en 2019



Lecture : en 2019, 10 % des salariés de la FPE gagnent moins de 1 550 euros nets par mois en EQTP (1^{er} décile).

Champ : France hors Mayotte, hors militaires, apprentis, internes et externes médicaux, assistants maternels et familiaux ; y compris les bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

► 3. Dispersion des salaires mensuels nets en EQTP dans la fonction publique selon la catégorie statutaire en 2019

	1 ^{er} décile (D1)	1 ^{er} quartile (Q1)	Médiane	3 ^e quartile (Q3)	9 ^e décile (D9)	Rapport interdécile (D9/D1)
	(en euros)					
Fonction publique de l'État	1 550	1 960	2 410	3 000	3 740	2,4
Fonctionnaires	1 840	2 140	2 540	3 140	3 900	2,1
Catégorie A	2 000	2 300	2 730	3 390	4 260	2,1
Catégorie B	1 920	2 160	2 470	2 810	3 130	1,6
Catégorie C	1 590	1 720	1 920	2 200	2 530	1,6
Non-fonctionnaires ¹	1 240	1 410	1 920	2 460	3 140	2,5
Fonction publique territoriale	1 390	1 560	1 810	2 200	2 780	2,0
Fonctionnaires	1 490	1 640	1 880	2 280	2 840	1,9
Catégorie A	2 130	2 500	2 960	3 680	4 540	2,1
Catégorie B	1 860	2 060	2 340	2 660	3 040	1,6
Catégorie C	1 450	1 590	1 770	2 000	2 280	1,6
Non-fonctionnaires ¹	1 230	1 340	1 490	1 750	2 350	1,9
Fonction publique hospitalière	1 480	1 660	1 960	2 460	3 230	2,2
Fonctionnaires	1 590	1 770	2 020	2 430	2 860	1,8
Catégorie A	1 910	2 070	2 390	2 840	3 340	1,7
Catégorie B	1 830	2 030	2 390	2 690	2 900	1,6
Catégorie C	1 520	1 630	1 800	1 990	2 190	1,4
Non-fonctionnaires (hors personnels médicaux) ¹	1 340	1 420	1 560	1 740	2 090	1,6
Personnels médicaux	3 110	4 070	5 560	6 970	8 270	2,7
Ensemble	1 440	1 680	2 060	2 640	3 390	2,3

1 Contractuels, autres catégories et statuts et bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : en 2019, 10 % des salariés de la FPE gagnent moins de 1 550 euros nets par mois en EQTP (1^{er} décile).

Champ : France hors Mayotte, hors militaires, apprentis, internes et externes médicaux, assistants maternels et familiaux ; y compris les bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, système d'information sur les agents des services publics (Siasp).